

La connaissance de l'anglais augmente donc de beaucoup les chances de succès du marchand canadien-français.

5. Dans tous les cas, la connaissance des deux langues, donne une supériorité incontestable dans le monde des affaires.

Les Anglais ont à leur disposition le capital en argent ; ayons, nous, le capital en savoir.

II

Nécessité de l'anglais dans le cours CLASSIQUE

1o Le *médecin* a besoin de la langue anglaise parce que la clientèle anglaise doit être cultivée, comme moyen d'existence, soit au pays soit aux Etats-Unis.

L'*avocat* doit savoir l'anglais pour ses clients anglais, à raison des juges qui souvent n'entendent pas un mot de français, et à raison des lumières qu'il trouve dans le droit anglais.

Le *notaire* est beaucoup dans les conditions de l'avocat et du *médecin*.

L'anglais est fort utile aux *prêtres*.

Il y a des paroisses où l'anglais domine. Il n'y a guère de paroisses françaises où il n'y ait des pénitents de langue anglaise.

Les *députés* qui maîtrisent bien les deux langues peuvent à propos user de l'une ou de l'autre selon les circonstances, dans l'enceinte parlementaire.

2o Les Anglais nous estiment et se rapprochent de nous, dès qu'ils nous voient un peu de leur langue sur nos lèvres. Plusieurs de ces messieurs s'imaginent qu'un canadien ne sait rien s'il ignore la langue d'Albion. Il faut au besoin compter avec les préjugés de son temps, dès que ce n'est au détriment d'aucun principe.

3o Les provinces sœurs progressent ; les américains vont plus vite encore. Ce sont des voisins. Il importe donc que notre classe instruite puisse suivre chez eux le mouvement des idées, des lettres, des sciences et des arts. Comment y arriver sans l'anglais ?

4o Les Canadiens-français ont le goût du voyage. L'expé-